

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 5 janvier 2016 portant changement d'appellation
de la brigade territoriale de Beaumesnil (Eure)**

NOR : INTJ1532919A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Beaumesnil prend l'appellation de brigade territoriale de Mesnil-en-Ouche à compter du 6 janvier 2016. Sa circonscription est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Mesnil-en-Ouche exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Beaumesnil	Ajou Barre-en-Ouche (La) Beaumesnil Bosc-Renoult-en-Ouche Épinay Gisay-la-Coudre Gouttières Granchain Jonquerets-de-Livet Landepéreuse Noyer-en-Ouche (Le) Roussière (La) Saint-Aubin-des-Hayes Saint-Aubin-le-Guichard Saint-Pierre-du-Mesnil Sainte-Marguerite-en-Ouche Thevray	
Mesnil-en-Ouche		Mesnil-en-Ouche Noyer-en-Ouche (Le)